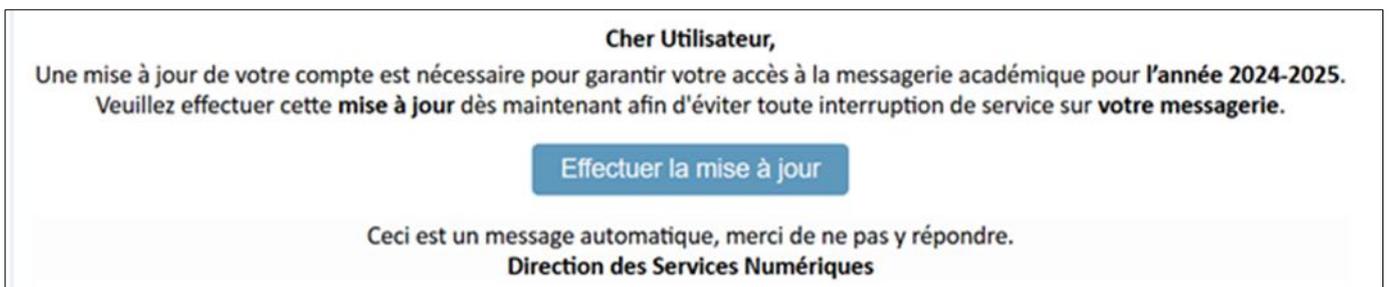


 <p>ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS Liberté Égalité Fraternité</p> <p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Eure-et-Loir</p>	<h2>Reconnaitre un e-mail frauduleux</h2> 	
<p>Rédacteurs : Les ERUN d'Eure-et-Loir</p>		
<p>Date de création : 14/03/2025</p>		
<p>Destinataires : Personnels du 1^{er} degré</p>		

Dans le contexte de cybersécurité actuel, nous recevons une quantité d'e-mails indésirés sur notre messagerie professionnelle. La plupart proviennent de boîtes mails professionnelles piratées, et les services informatiques ne peuvent empêcher leur réception malgré les mesures de sécurité mises en place.

Voici les bons réflexes à adopter en cas de réception d'un e-mail douteux :



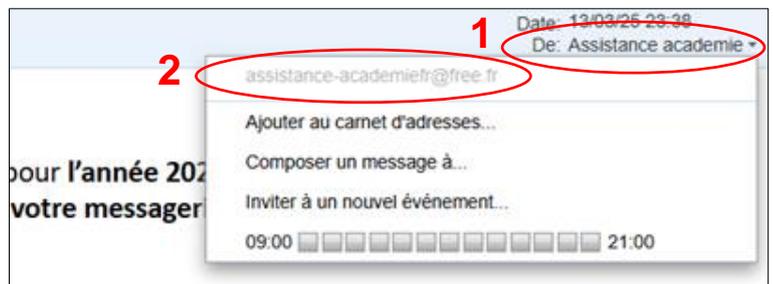
1- Vérifiez le contenu de l'e-mail :

La Division des Services Informatiques (DSI) n'envoie jamais d'e-mails pour prévenir d'une **fermeture de compte**, d'une **mise à jour du compte**, d'un **quota dépassé**.... Tout message de ce type doit être immédiatement supprimé.

La signature du courriel peut aussi comporter des indices (service inconnu, présence d'un copyright, logo inhabituel...).

2- Vérifiez l'adresse e-mail de l'expéditeur :

Dans le courrier, en cliquant à droite sur l'expéditeur (De : **Assistance academie** **1**), son adresse email apparait : **assistance-academiefre@free.fr** (**2**)



Si l'adresse n'est pas une adresse académique, si elle provient d'une autre Académie, vous pouvez supprimer le message immédiatement.

Attention, un email avec l'extension **@ac-orleans-tours.fr** n'est pas une garantie de fiabilité, l'adresse email pouvant provenir d'un compte piraté.

En général (pas toujours), les services du rectorat communiquent à partir d'une adresse fonctionnelle.

3- Vérifiez le lien dans l'e-mail :

De manière générale, **il ne faut jamais cliquer sur un lien contenu dans un e-mail**. Pour vous connecter à votre compte ou vos services, privilégiez vos modes de connexion habituels (raccourcis, site de la DSDEN 28...).

Vous pouvez facilement vérifier le site vers lequel le lien vous dirige sans cliquer dessus. Faites un clic droit avec votre souris sur le lien de l'e-mail (1) et dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur Copier l'adresse du lien (2). Vous pouvez le coller dans un traitement de texte pour vérifier sa véracité. Le lien officiel contient obligatoirement la mention **ac-orleans-tours.fr**.

Lien officiel : <https://extranet.ac-orleans-tours.fr/arena/pages/accueil.jsf>

Liens frauduleux : <https://cutt.ly/bruZbzZh> ; <https://patrila.cloud/chouser-cloetf.php>

Nous vous informons qu'il est nécessaire de valider certaines informations administratives sur la plateforme I-prof. Cliquez ici pour compléter cette démarche : [\[I-prof\]](#) 1
Merci de votre collaboration.
Service Administratif Général.

Cher Utilisateur,
Une mise à jour de votre compte est nécessaire pour garantir votre accès à la messagerie.
Veuillez effectuer cette mise à jour dès maintenant afin d'éviter toute interruption.
1 [Effectuer la mise à jour](#) 2

Ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre.
Direction des Services Numériques

- Ouvrir le lien dans un nouvel onglet
- Ouvrir le lien dans une nouvelle fenêtre
- Ouvrir le lien dans une fenêtre en navigation privée
- Enregistrer le lien sous...
- Copier l'adresse du lien 2
- Inspecter

4- Changement du mot de passe

Par mesure de sécurité, les services informatiques demandent régulièrement (tous les six mois environ) de changer le mot de passe des adresses professionnelles personnelles.

L'e-mail reçu peut paraître suspect, signé d'un personnel de la DSI, ou du délégué à la protection des données (DPD) et contient un lien pour effectuer la démarche.

Il est donc primordial de vérifier le lien avant de cliquer dessus et même préférable de l'ignorer et d'effectuer le changement de mot de passe en se connectant sur votre compte par votre canal habituel.

Une fois connecté, rendez-vous sur le portail ARENA, Choisissez **Intranet, Référentiels et Outils** dans le menu de gauche (1) et **Mon compte (changement de mot de passe)** (2).

Remarque : cela concerne toutes les adresses personnelles, même celles des directeurs habitués à se connecter avec une clé OTP pour accéder à leurs outils de direction. Ils doivent également modifier leur mot de passe pour éviter le blocage du compte (hors connexion avec la clé OTP).

Si vous avez cliqué sur un lien contenu dans un message et renseigné vos codes, n'hésitez pas à modifier votre mot de passe immédiatement avant récupération et utilisation de vos données.

Si vous avez toujours un doute sur la provenance d'un e-mail après toutes ces vérifications, contactez votre ERUN de circonscription.

- ▶ Scolarité du 2nd degré
- ▶ Examens et concours
- ▶ Gestion des personnels
- ▶ Enquêtes et Pilotage
- ▶ Formation et Ressources 1
- ▶ **Intranet, Référentiels et Outils**
- ▶ Support et Assistance
- ▶ Autres

- ▶ Répertoires des établissements et des internats
Accès à REN Répertoire des Etablissements
- ▶ Outils de gestion des identités et habilitations
ÉduConnect - Dépannage des comptes élèves 2
Mon compte (changement de mot de passe)
- ▶ Outils d'échanges
Transfert de fichiers volumineux
Visio BigBlueButton académique
Jira
Accès au webmail convergence
Signature e-mail
application evento renater
Accès à Confluence
Accès au PIA
Tchap
Nextcloud

Messagerie bloquée :

La DSI peut éventuellement bloquer votre compte en cas de suspicion de piratage, mais vous ne serez pas prévenu par e-mail (votre compte étant bloqué), vous ne pourrez simplement plus vous connecter.

Sur votre page de connexion, il faudra alors cliquer sur l'icône accès bloqué et répondre au formulaire pour débloquer votre espace professionnel.

Je me connecte avec mon OTP

Se connecter par OTP

ou

Je me connecte avec mon mot de passe

Identifiant académique ou adresse mail

Je me connecte avec mon mot de passe Afficher

Se connecter

Identifiant inconnu ou mot de passe perdu ? [SOS Identifiant !](#)

si Tout accès vous est refusé ? Votre compte est probablement bloqué suite à une détection d'un problème de sécurité. Suivez les instructions de l'application [accès bloqué](#).

Retrouvez vos applications, les documentations, l'assistance et bien plus (carrières, informations institutionnelles, actualités...) dans votre [portail intranet académique](#) !

